

Bordeaux, le

03 FEV. 2023

**ARRETE PORTANT CONSTITUTION DE LA
FORMATION SPECIALISEE EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE
TRAVAIL
DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE**

Le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu les résultats des élections régionales en date du 27 juin 2021,

Vu la délibération 2021.1215.SP nommant M. Alain ROUSSET président de la Région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération 2021.2123.SP fixant le nombre de représentants aux différentes instances,

Vu les désignations effectuées par les organisations syndicales habilitées, suite aux résultats des élections des représentants du personnel au Comité Social Territorial du 8 décembre 2022,

ARRETE

La composition de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et de Conditions de Travail de la REGION NOUVELLE-AQUITAINE, comme suit :

Article 1 :

Représentants de la Collectivité

Titulaires :

- Dominique ASTIER
 - Sandrine DERVILLE
 - Pierre CHERET
 - Pascal DUFORESTEL
 - Marie-Hélène MICHON
 - Isabelle TARIS
 - Laurence MOTOMAN
 - Daniel DARTIGOLLES
 - Ronan NEDELEC
 - Olivier GUIBERT
-
- Le-la Directeur-trice Général-e des Services
 - Le-la Délégué-e Régional-e du Pôle Ressources
 - Le-la Directeur-trice des Ressources Humaines
 - Le-la Directeur-trice de la Construction et de l'Immobilier
 - Le-la Directeur-trice de l'Education

Suppléants :

- Etienne LEJEUNE
- Jacqueline SIMONNET
- Marie-Laure CUVELIER
- Edwige GAGNEUR
- Christophe CATHUS
- Béatrice TARIOL
- Thierry PERREAU
- Marie-Christine JARRY
- Muriel BOULMIER
- Sandrine CHADOURNE

Hôtel de Région
14, rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
T. 05 49 38 49 38

- Le-la Directeur-trice adjoint-e des Ressources Humaines
- Le-la Sous-Directeur-trice Prévention Santé et Action sociale – Direction des Ressources Humaines
- Le-la Chef-fe de Service Prévention des Risques professionnels – Direction des Ressources Humaines
- Le-la Chef-fe de Service Santé au Travail – Direction des Ressources Humaines
- Le-la Directeur-trice du Patrimoine et des Moyens Généraux

Représentants du personnel

Titulaires :

CGT : Eduardo BARZANA
Philippe CRUCHET
Philippe LAJOINIE
Guillaume FONTAINE

FSU : Christophe NOUHAUD
Valérie LAINE
Didier BABULLE
Karine RODRIGUES

CFDT : Sabrina PAWLAK
Maria GUTIERREZ

UNSA : Bruno VIGNES
Alain LESCURE

FA-FPT: Laurent CHASSEPORT
Florence GHIOLDI

FO : Laurent MARCHAT

Suppléants :

CGT : Emmanuel PEREIRA DA SILVA
Michel FOURLOUBEY
Nathalie BUGER
Aurélien JASMIN
Emilie CRETEUR

Hôtel de Région
14, rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
T. 05 49 38 49 38

David BRAUD
Marie CHAUVIER
Nadine GAUCHER

FSU : Bernard MORETTI
Florent COISSAC
Daniel BEAUDET
Nadia BAURION
Christelle HILLAIRET-LANDRE
Jean-François ROUSSILLE
Jessica BARRES
Cédric VIGNY

CFDT : Cyril CLUZAN
Véronique PRAGOUT
Mickaël GUERIN
Nicolas BIROT

UNSA : Marie-Eve TAYOT
Nicolas BRAGE
Emeric BAUSSENOT
Dany PESNAUX

FA-FPT : Yolande TOUYERAS
Nathalie SCHIMEL
Cécilia GONTHIER
Bélinda JOUAN

FO : Christophe PAVIOT
Jean-Yves COLLIN

Article 2 :

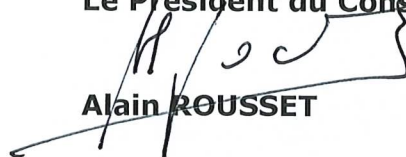
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Hôtel de Région
14, rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
T. 05 49 38 49 38

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Président du Conseil régional,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Rousset', written over a rectangular stamp area.

Alain ROUSSET

Hôtel de Région
14, rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
T. 05 49 38 49 38